

délibération :  
D\_2016\_9\_9

L'an deux mille seize, le vendredi 09 septembre à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 05 Septembre 2016

Présents : 20

**Présents :** Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame COUSSY Stéphanie, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel

Votants : 22

**Objet : Modification des statuts  
Communauté de Communes  
Charente Boëme Charraud**

**Pouvoirs :**

Madame LOUVIÉ Catherine a donné pouvoir à Monsieur LHOMME Michèle  
Monsieur RABSKI Jean a donné pouvoir à Monsieur CARTERET Michel

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur BERCHENY Dorian

**Secrétaire de Séance :** Monsieur Henri-Renaud PORTE

Fait et délibéré en mairie  
les jour, mois et an que  
dessus.

Au registre sont les  
signatures. Pour copie  
conforme.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de délibérer pour modifier les statuts de la Communauté de Communes Charente Boëme Charraud en vue de la fusion intercommunale qui interviendra au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Cette modification de statuts porte sur les compétences optionnelles et facultatives de la Communauté de Communes.

**Vu** l'article L5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire en date du 5 septembre 2016 portant modification de ses statuts ;

**Vu** les statuts de la communauté de communes Charente-Boëme-Charraud.

Entendu cet exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE la modification de statuts de la communauté de communes Charente-Boëme-Charraud, annexée à la présente délibération.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 09/09/2016, transmis en sous-préfecture et rendu  
exécutoire le 14 SEP. 2016

Le Maire,

Michel CARTERET

